

56^e Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 25 - 27 mars 2025

UNEP/CMS/StC56/Doc.4

RAPPORT DU DÉPOSITAIRE

(Au 7 janvier 2025, préparé par l'Allemagne)

Depuis le dernier Rapport du dépositaire, publié lors de la 14^e Conférence des Parties, en février 2024, aucun autre pays n'a adhéré à la Convention.

Au 7 janvier 2025, les Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage sont au nombre de 133 (132 États membres et l'Union européenne).

Depuis le dernier Rapport du dépositaire, présenté en février 2024, la République fédérale d'Allemagne, en sa qualité de dépositaire, a reçu une notification de la part d'une Partie concernant des objections, des réserves ou des retraits :

Dans sa note verbale du 3 mai 2024, la Tchéquie a informé le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, en sa qualité de dépositaire, qu'elle émet une réserve concernant les amendements aux annexes de la Convention. Conformément aux paragraphes 5 et 6 de l'article XI de la Convention, les inscriptions d'espèces adoptées le 17 février 2024 lors de la Conférence des Parties à la Convention n'entreront pas en vigueur pour la Tchéquie.

En ce qui concerne la résolution 13.8 de la COP 13, qui charge le Secrétariat et le Gouvernement dépositaire de rappeler explicitement aux Parties concernées les réserves qui deviendront caduques, le dépositaire déclare qu'il n'a pas connaissance de telles réserves.

La République fédérale d'Allemagne prend les initiatives suivantes pour recruter de nouveaux membres :

La République fédérale d'Allemagne soutient les efforts de recrutement entrepris par le Secrétariat de la CMS à Bonn. En outre, le Ministère fédéral des affaires étrangères contacte les missions allemandes à l'étranger, qui fournissent alors une assistance dans les questions relatives, par exemple, à l'adhésion à la Convention. Les missions sont donc également associées au recrutement de nouveaux membres. Le Secrétariat de la CMS est actuellement en contact avec un certain nombre de pays pour envisager leur adhésion.